

Vœu présenté par Monsieur TREGUER Luc, président du Club « Amicale Laïque de Coataudon » de Guipavas dans le Finistère le 29 juin 2018 à l'occasion de l'assemblée général de la ligue de Bretagne de football à Locminé.

Élection du COMEX de la Fédération Française de Football:

« Nous demandons qu'à l'occasion des prochaines élections du COMEX de la Fédération Française de Football qui désigne le président de la fédération, les présidents de clubs amateurs puissent voter de façon directe au même titre que les présidents de clubs professionnels et les présidents de districts et de ligues. »

Argumentaire :

Monsieur le président de la ligue, messieurs les présidents de district, Mesdames, messieurs les présidents de clubs, chers amis dirigeants.

Le mode d'élection du comité exécutif (comex) de la Fédération française de football (FFF), composée de douze membres parmi lesquels est désigné le président de la fédération n'est ni satisfaisant, ni juste.

Ainsi, 40 clubs professionnels comptabilisent lors de cette élection 37% des voix quand le football amateur qui compte pour sa part 15000 clubs et plus de 2 millions de licenciés totalise 63% des voix.

En outre, les présidents des clubs professionnels votent directement à cette élection tandis que les présidents de clubs amateurs n'ont pas ce droit, on se demande bien pourquoi ? A moins que l'on nous dise franchement les yeux dans les yeux que nous ne sommes pas assez responsables pour cela.

Les clubs amateurs sont à cette occasion représentés par des grands électeurs que sont les présidents de ligue et de district qui vous diront qu'ils ont toute légitimité à décider pour nous puisqu'ils ont été élus à la tête des instances qu'ils dirigent.

Si, effectivement ils ont été élus, il n'en demeure pas moins qu'ils ne peuvent décider à notre place de la politique de la fédération sans à aucun moment nous consulter.

On voit bien aujourd'hui qu'il y a un problème de gouvernance à la fédération à l'occasion de la programmation des matchs de ligue 1 à partir de 2020. Ces matchs seront diffusés le dimanche après-midi pendant que nous organisons nos championnats seniors.

Si chacun s'accorde pour dire qu'il y a là un grand danger pour nos clubs, comment comprendre que la LFA, ligue de football amateur, composante de la fédération, ne s'exprime pas sur ce sujet et ne défende pas nos intérêts. Eh bien, tout simplement parce que la LFP, ligue de football professionnel en a décidé ainsi et n'a cure des problèmes que cette programmation va nous causer.

Mais ne croyons pas que la LFP agisse sans l'assentiment du comex qui a, à un moment ou à un autre entériné ce projet.

Cette affaire nous montre qu'il est temps, si vous en êtes d'accord que nous prenions en main ce qui nous concerne en étant consulté nous aussi directement pour cette élection comme cela se pratique par ailleurs dans d'autres fédérations comme le rugby.

Merci de votre attention.